

## Annexe 3

## Horaires

GRILLE HORAIRE HEBDOMADAIRE

Formation initiale sous statut scolaire

	BTS 1	BTS 2	Total horaire sur les deux ans calculé sur la base de 30 semaines par an (à titre indicatif)
<b>ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES</b>			
ENSEIGNEMENT GENERAL			
Culture générale et expression	2	2	120
Philosophie	0	2*	60
Langue vivante étrangère 1	2	2	120
Mathématiques	2	2	120
Sciences physiques	1 + (1a)	1 + (1a)	120
Économie et gestion	2	1**	90
ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUE ET PROFESSIONNEL			
Culture design	3	2	150
Technologies	0 + (3b)	0 + (2a)	150
Pratique plastique	0 + (3a + 3b)	0 + (3b)	270
Atelier « 3 D »	0	0 + (3a)	90
Ateliers de conception (1), (2) & (3)	2 + (8c)	3 + (8c)	630
<b>ENSEIGNEMENTS FACULTATIFS</b>			
Langue vivante étrangère 2	1	1	60
TOTAL DES HEURES D'ENSEIGNEMENT :			
Obligatoires	32	32	
Facultatives	1	1	60

- (a) Travaux dirigés.
- (b) Travaux pratiques.
- (c) Travaux dirigés consacrés aux « ateliers » avec l'intervention de professeurs d'ateliers et de professionnels.

\* En plus des deux heures de philosophie en 2<sup>e</sup> année, une heure de philosophie sera dispensée en co-animation en atelier de conception sur les 3 heures en classe entière.

\*\* En plus de l'heure d'économie & gestion en 2<sup>e</sup> année, une heure d'économie & gestion sera dispensée en co-animation en atelier de conception sur les 3 heures en classe entière.

La même importance sera donnée à chaque atelier en 1<sup>e</sup> année :

- (1) Analyse et méthode.
- (2) Construction et process.
- (3) Communication et infographie.